

<b>Zeitschrift:</b>	as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Archäologie Schweiz
<b>Band:</b>	24 (2001)
<b>Heft:</b>	2-fr: Avenches : capitale des Helvètes
<b>Artikel:</b>	Territoire et voies de communication
<b>Autor:</b>	Castella, Daniel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-18973">https://doi.org/10.5169/seals-18973</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## voies de communication



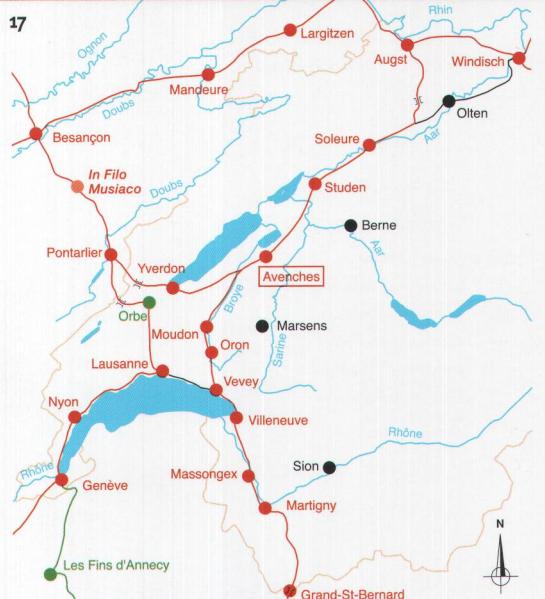
Fig. 17  
Extrait de la Table de Peutinger avec situation d'Avenches.

Principaux axes de communication en Suisse occidentale à l'époque romaine: en rouge, les axes et sites d'étape figurant sur la Table de Peutinger; en vert, voie et étapes citées par l'Itinéraire Antonin, liste antique d'itinéraires routiers; en noir, tracés et agglomérations secondaires non figurant pas dans ces documents.

*Estratto della Tavola peutingeriana con la posizione d'Avenches.  
Principali assi di comunicazione in Svizzera occidentale all'epoca romana: in rosso, assi di transito e luoghi di tappa rappresentati sulla Tavola peutingeriana; in verde, strada e tappe menzionate nell'Itinerarium antonini, lista d'antichi percorsi stradali; in nero, tracciati e insediamenti secondari non contemplati da questi documenti.*

## Territoire et voies de communication

— Daniel Castella



Capitale d'un vaste territoire couvrant la plus grande partie du Plateau suisse, Aventicum sut tirer parti d'une situation privilégiée dans la trame routière de l'Empire et au sein du réseau navigable qui la reliait au bassin rhénan.

## Sur terre ...

Documents antiques et découvertes archéologiques montrent qu'Avenches fut un point important dans le réseau de voies de communication mis en place par l'administration romaine. La fameuse Table de Peutinger (fig. 17), carte routière du Bas-Empire (4<sup>e</sup> siècle) transmise par une copie médiévale, situe Avenches (*Aventicum Heletiorum*) sur l'axe de Besançon (*Vesontine*) à Augst (*Augusta Ruracum*), par Pontarlier (*Abolica*), le col de Jougne, Yverdon (*Eburoduno*), Studen (*Petenisca*) et Soleure (*Salodurum*). Doublé plus au nord par la voie du Doubs via Mandeure, ce tracé faisait la liaison entre l'axe Rhône-Saône et le bassin rhénan. La Table reproduit également un tracé de raccordement reliant Avenches à l'important axe transalpin du Grand-Saint-Bernard au Léman, par Moudon (*Minodium*), Oron (*Viromagus*) et Vevey (*Vivisco*). A ces voies principales devaient s'ajouter et se raccorder d'autres tracés et dessertes reliant la

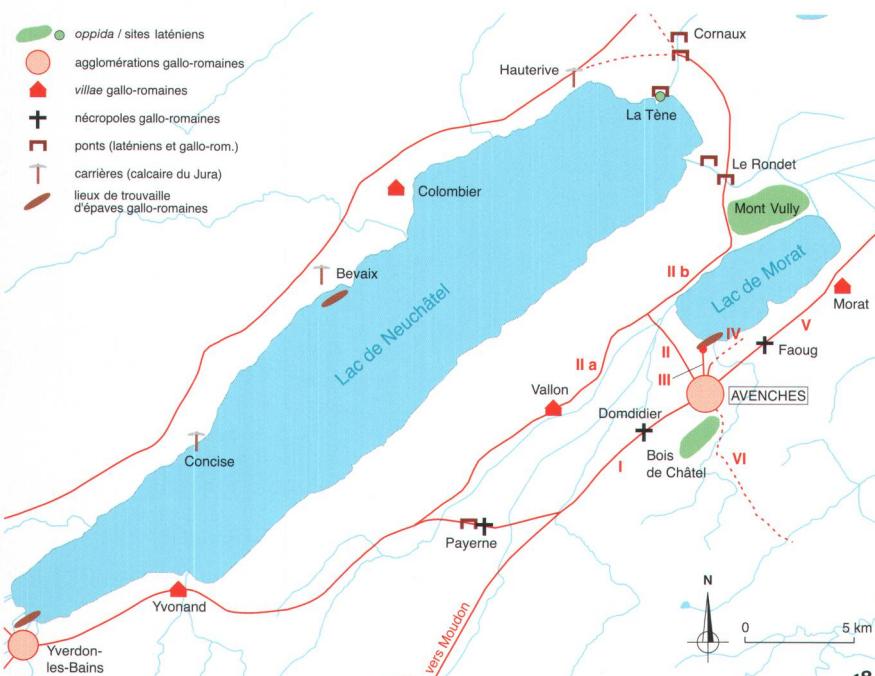
ville aux agglomérations secondaires, hameaux et autres exploitations agricoles disséminés sur le territoire de la cité des Helvètes qui couvrait, rappelons-le, la plus grande partie du Plateau suisse occidental, entre Préalpes et Jura, du lac Léman au lac de Constance.

En dépit des résultats livrés par quelques interventions récentes, la destination, le tracé précis et

Fig. 18

Carte de la région d'Avenches avec situation approximative des principaux axes routiers d'époque romaine et des sites mentionnés dans le texte.

*Carta della regione d'Avenches con la posizione approssimativa dei principali assi di transito d'epoca romana e dei siti menzionati nel testo.*



### Axes routiers de la région avenchoise à l'époque romaine.

- De la porte de l'Ouest divergent plusieurs tracés en direction générale de Payerne (fig. 18), le long du versant sud-est de la plaine de la Broye (I).
- La route du Nord suit un tracé rectiligne à travers la plaine (II). A la hauteur de Salavaux, celle-ci devait se raccorder à un axe (II a) desservant les établissements installés sur le flanc nord-ouest de la plaine, en particulier la *villa* de Vallon. La prolongation de cet axe en direction du nord-est (II b) devait longer d'abord la rive du lac de Morat puis, obliquant vers le nord en direction de la Thielle et du pied du Jura, franchissait la Broye par le pont de bois du Rondet découvert dans le cadre de la deuxième Correction des Eaux du Jura. La datation précoce, augustéenne, du premier état de cet ouvrage, contemporain du port d'Avenches et des premiers habitats urbains, illustre parfaitement l'empressement dont a fait preuve l'administration romaine dans l'aménagement (ou le réaménagement) du réseau routier.
- Route du port (III): voir p. 18-19.
- L'installation de la route du Nord-Est (IV) a pu être située chronologiquement sous le règne de Tibère, à l'époque du réaménagement du sanctuaire d'En Chaplix et de la construction du premier des deux mausolées. Axe principal de la ville en direction du Rhin durant quelques décennies, cette voie semble avoir été temporairement condamnée par le mur d'enceinte au profit de la route de l'Est, avant d'être réouverte, peut-être déjà au début du 2<sup>e</sup> s.
- Contemporaine de la muraille, la route de l'Est (V) au-delà de sa porte monumentale, se dirigeait en droite ligne dans l'arrière-pays moratois, puis rejoignait la plaine du Grand Marais qu'elle longeait par le sud-ouest en direction de Petinesca (Studen) et du bassin de l'Aar (*Vindonissa-Windisch*).
- L'existence de la route du Sud (VI), par le village de Donatyre, en direction générale de Belfaux, Fribourg et de la vallée de la Sarine, quoique très plausible, n'a jamais été démontrée.

la chronologie des voies quittant Avenches demeurent assez mal connus (fig. 18). On peut déplorer en particulier la grande rareté des miliaires, bornes jalonnant les principaux axes de l'Empire, dont de nombreux exemplaires ont été découverts dans le canton, sur la côte lémanique, dans le Chablais et la plaine de l'Orbe.

Quelques tronçons de voies romaines ont été explorés ces dernières années, en particulier dans la périphérie nord de la ville. Le mode d'aménagement de ces chaussées est assez homogène: elles se présentent comme des rubans de galets, de gravier et de sable larges en moyenne de 5 à 6 m, régulièrement rechargés, reposant en général sur un radier de pierres de plus gros calibre et presque toujours flanqués de fossés de drainage latéraux.

C'est au sud-ouest d'Avenches, dans la région de Payerne et dans l'arrière-pays d'Estavayer-le-Lac, à l'occasion des travaux de construction de l'autoroute A 1, que les découvertes récentes se sont avérées les plus intéressantes dans le domaine des voies de communication (fig. 20).

**Fig. 19**  
Vestiges des trois piles d'un pont de bois découvert en 1990 sur le tracé de la route du Nord-Est, près de l'extrémité amont du canal romain d'Avenches.

*Resti di tre piedritti di ponte di legno scoperti nel 1990 lungo il tracciato della strada nord-est, nell'estremità amont del canale romano d'Avenches.*

**Fig. 20**  
Tronçon d'une voie romaine découverte près de Châbles, dans l'arrière-pays d'Estavayer-le-Lac.

*Troncone di strada romana scoperto nelle vicinanze di Châbles, nell'entroterra d'Estavayer-le-Lac.*



19



20

Les archéologues vaudois et fribourgeois ont recoupé à plusieurs reprises le tracé de la voie principale d'Avenches à Yverdon, ainsi que quelques segments de chaussées secondaires. Longeant le flanc sud de la plaine broyarde par Domdidier et Dompierre, la route d'Yverdon (III) obliquait vers l'ouest à la hauteur de Corcelles, en

direction générale d'Estavayer. Au nord de Payerne, le tracé de cette voie a, sur plusieurs centaines de mètres, été repris par celui des routes plus récentes et en particulier par la route cantonale actuelle, livrant ainsi un bel exemple de pérennité des axes de communication. A la limite des cantons de Vaud et de Fribourg, la voie romaine recouvre en outre un pont de bois daté

de l'époque de La Tène finale, qui franchissait à cet endroit une vaste cuvette marécageuse. Comme les ouvrages du même type mis au jour dans la région des Trois Lacs à l'occasion des travaux de correction des Eaux du Jura, cette découverte importante met en lumière les origines indigènes – souvent supposées mais rarement

Fig. 21

Avenches et son secteur portuaire vers 180 apr. J.-C.: port (1), canal (2), route du Nord-Est (3), villa suburbaine du Russalet (4), zone d'activité en amont du canal (5), mur d'enceinte (6). Aquarelle Brigitte Gubler.

*Avenches e le sue istallazioni portuali attorno al 180 d.C.: porto (1), canale (2), strada nord-est (3), villa suburbana di Russalet (4), zona artigianale a monte del canale (5), mura cittadine (6).*

démontrées – du réseau viaire attribué à l'époque romaine.

L'occupation rurale autour d'Avenches, indispensable à l'approvisionnement de la ville, est également mal connue: la densité des établissements semble avoir été assez importante dans l'arrière-pays moratois et sur les deux versants de la plaine broyarde, le long des axes routiers susmentionnés. Quelques belles propriétés, ayant sans aucun doute appartenu à des notables de la cité, ont fait l'objet de fouilles récentes, en particulier près de Morat et à Vallon. Sur les rives du lac de Neuchâtel, d'autres établissements de

### ... et sur l'eau

Entre Alpes et Jura, à la limite des bassins rhodanien et rhénan, le Plateau suisse se distingue par la prédisposition de son réseau hydrographique à la navigation. L'axe naturel constitué par les trois lacs de Neuchâtel, Biel et Morat et le bassin de l'Aar jusqu'au Rhin, sillonné déjà par les pirogues pré- et protohistoriques, continua à jouer sous l'occupation romaine un rôle fondamental dans le trafic régional, en particulier pour le transport des marchandises et des matériaux de construction. Cette importance est remarquablement illustrée

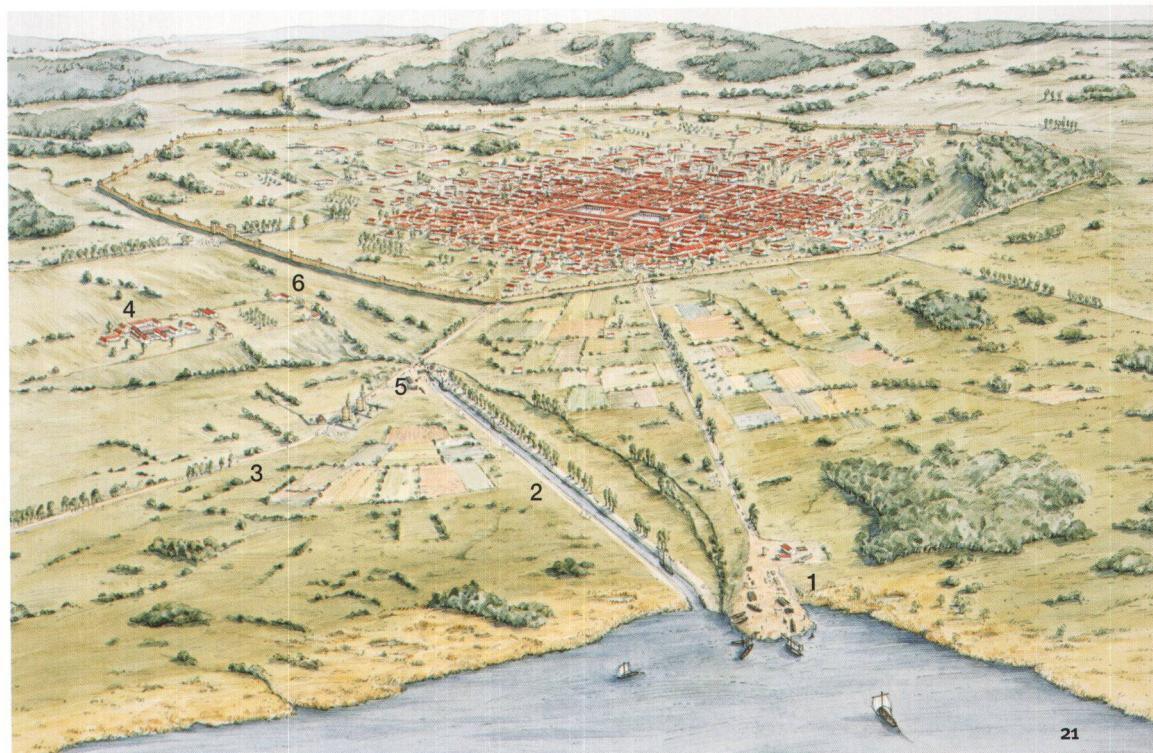


Fig.22

Un secteur du canal romain en cours de fouille.

*Tratto del canale romano durante lo scavo.*



haut standing sont connus de longue date, par exemple à Yvonand et à Colombier. Quelques exploitations, sans doute plus modestes pour la plupart, ont été révélées par des prospections de surface ou sont indirectement attestées par leurs nécropoles, entre autres à Faoug, Domdidier et Payerne.

par les embarcations découvertes dans le lac de Neuchâtel, en particulier à Yverdon-les-Bains (fig. 24) et dans la baie de Vevey. Longues de 10 à 20 m, ces barques à fond plat et faible tirant-d'eau pouvaient transporter des charges très lourdes sur des eaux peu profondes.

Aussi, il n'est pas étonnant de constater que la ville d'Avenches fut, dès les premières années de

Fig. 23

Dédicace des bateliers de l'Aar et de l'Aramus en l'honneur de la famille impériale. Architrave en calcaire. Longueur conservée: 2,75 m.

Traduction: «*En l'honneur de la maison divine, les bateliers de l'Aar et de l'Aramus (rivière ou lac non identifié) ont fait construire cette schola à leurs frais. L'emplacement a été choisi par décret des décurions.*

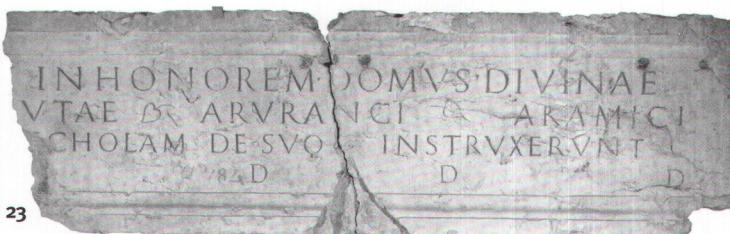
*Dedica dei battelieri dell'Aare e dell'Aramus in onore della famiglia imperiale. Architrave di calcare. L. conservata: 2,75 m.*

*Traduzione: «In onore della sede divina, i battelieri dell'Aare e dell'Aramus (fiume o lago non identificato) hanno fatto costruire questa schola a loro spese. L'ubicazione è stata scelta per decreto dei decurioni».*

son développement, dotée d'un port sur la berge sud du lac de Morat (fig. 21, 1). Un quai trapézoïdal, daté par la dendrochronologie des années 5/6 apr. J.-C., était relié à la ville par une route rectiligne de près d'un kilomètre. Quelques constructions, dont une probable écurie et quelques puits, furent établies sur une petite butte au sud-ouest du quai. Il est très probable que furent débarqués à cet endroit, en provenance des carrières de la rive nord du lac de Neuchâtel, les milliers de tonnes de pierre calcaire destinées à l'édification des monuments avenchois.

Au début du 2<sup>e</sup> siècle, cet aménagement fut en quelque sorte «doublé» par un canal navigable large de 7 m et long de près de 800 m, ouvrage impressionnant reliant le secteur du port à la route du Nord-Est, jusqu'à l'angle sud de l'enclos d'une grande villa suburbaine (fig. 21, 4). Les berges du canal, à ses deux extrémités tout au moins, étaient étayées par des planches de résineux, maintenues par des pieux de chêne verticaux (fig. 22). En amont du canal, au bord de la route, un monument dédié à Silvain et Neptune, divini-

tés tutélaires des métiers du bois et de l'eau, fut édifié vers 125 apr. J.-C. par l'esclave d'un certain Caius Camilius Paternus, notable local, en qui l'on propose de reconnaître à la fois l'initiateur de l'ouvrage et le propriétaire de la villa susmentionnée. Pendant quelques décennies, le canal dut également servir à l'acheminement de marchandises et de matériaux, mais peut-être aussi à l'embarquement de tuiles produites dans un atelier installé dans la propriété et à la mise à l'eau d'embarcations construites dans ce même secteur, ce qu'atteste notamment la découverte d'éléments de bateaux non encore assemblés (fig. 25). L'ouvrage connut quelques travaux de réfection entre 149 et 170 environ puis fut semble-t-il assez rapidement abandonné. Comme d'autres corps de métier, les bateliers (*nautae*) avaient leurs associations professionnelles, dénommées collèges ou corporations. L'une de ces associations avait précisément un siège administratif (*schola*) à Avenches, comme l'atteste une inscription découverte au siècle dernier non loin du *forum* de la ville (fig. 23)



23

Fig. 24

Maquette des deux embarcations gallo-romaines découvertes à Yverdon-les-Bains.

*Modello delle due imbarcazioni gallo-romane rinvenute a Yverdon-les-Bains.*



24

Fig. 25

Élément constitutif de barque gallo-romaine découvert en 1990 à l'extrémité amont du canal. Cette «courbe» servait à relier entre elles les planches formant l'enveloppe extérieure de l'embarcation.

*Pezzo di costruzione di una barca gallo-romana scoperto nel 1990 nell'estremità a monte del canale. Si tratta di un'ordinata, elemento che serviva a collegare tra di loro le tavole del rivestimento esterno dello scafo.*



25